

Réf: Dossier 323381

Avis de constitution

SOCIETE « OCEANE BTP »

Siège YOPOUGON SOGEPHIA SOLIQUE 2, FIGAYO
NON LOIN DE L'ESPACE FIGAYO, Lot 2654, Ilot 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OCEANE BTP »

Objet : LOTISSEMENT

DECAPAGE

IMPLANTATION DES POTEAUX

VENTE DE TERRAIN

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social YOPOUGON SOGEPHIA SOLIQUE 2, FIGAYO
NON LOIN DE L'ESPACE FIGAYO, Lot 2654, Ilot 143

Dirigeant(s) M KANGA KOUAME PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06977 du 16/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49578/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

